



# Développer son activité en entreprises

Formation Professionnelle

**VeriSelect**



CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex  
Disponible sur demande

## Finalités de la formation

Permettre à tout Professionnel de développer son activité dans l'entreprise, dans les axes de prévention des risques psycho-sociaux et de qualité de vie au travail. Comment monter un cahier des charges pour répondre à une demande « entreprise » ? Quoi privilégier comme approche dans le cadre de l'acquisition des compétences psycho-sociales ? Vous trouverez tous ces éléments dans cette formation.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comment répondre à un cahier des charges, monter une proposition commerciale adaptée à l'entreprise et rédiger un rapport final d'intervention
- Aborder les grandes lignes pour la construction d'un objectif pédagogique en lien avec un contenu pédagogique et la manière d'évaluer les compétences acquises
- Acquérir les connaissances juridiques et réglementaires sur les RPS – Risques Psycho-Sociaux – et la Qualité de Vie au Travail
- Réfléchir autour d'un programme de prévention du burnout

### NIVEAU REQUIS

Sophrologue professionnel ou en fin de formation, Relaxologues, Professionnels d'accompagnement souhaitant intervenir en entreprises

**DUREE** : 2 jours

### METHODES PEDAGOGIQUES

Apports conceptuels - Échanges entre les participants – Elaboration et études de documents – Exercices d'application pratique - Etudes de cas concrets – Lecture de vidéos

### FORMATRICES

- **Patricia Penot** : Sophrologue Humaniste Expert cycle supérieur – Intervenante en Entreprises depuis plus de 15 ans - Formation de formateur - Membre de la SFS – Société Française Sophrologie – Directrice du centre de formation Evolution

**LIEUX** : Centre Evolution - Montereau Fault Yonne et Paris

**TARIF** : 520 euros

*Prise en charge par une entreprise et autres prises en charge : + 100 euros de frais de gestion administrative*

### DATES :

- **Session octobre 2018** : 2 et 3 octobre
- **Session janvier 2019** : 26 et 27 janvier



N'hésitez pas à nous contacter !

#### **PRE-REQUIS**

Sophrologue, Relaxologue, Coach, Formateur, Professionnels d'accompagnement souhaitant intervenir en entreprises

#### **CONTENU GENERAL DU PROGRAMME**

- Les journées de formation « **Théoriques et pratiques** » pour apprendre à adapter les exercices sophrologiques à l'entreprise, autour d'un thème spécifique
- La « **Recherche et l'apprentissage pratique** » consiste en l'expérience de chacune des techniques apprises pour mieux les apprendre et les comprendre.

#### **PEDAGOGIE ET VALIDATION DES COMPETENCES**

- Le système de validation se fait par des quizz de connaissances tout au long de la formation

#### **MODALITES D'INSCRIPTION**

- Une fiche d'inscription avec un acompte de 30% du montant total de la formation

Le coût de la formation comprend l'animation des journées de formation, les manuels et fiches techniques de formation. Les horaires de formation débutent à 9h30 jusqu'à 18h30.

#### **NOS « PLUS »**

- Un logo de reconnaissance des stagiaires formés par Evolution Formation
- Une inscription gratuite sur le site du centre une fois certifié et installé en professionnel
- La possibilité de développer des partenariats avec le centre



## CONTENU PEDAGOGIQUE

### 2 jours pour aborder...

- Les conditions d'entrée en Entreprises. Les pré-requis. Les différentes possibilités de d'intervenir en formations professionnelles. La certification Qualité. Le référencement Datadock.
- Différence entre « Ateliers » et « Formations professionnelles »
- Les informations à recueillir dans l'optique de l'élaboration d'un cahier des charges
- La proposition commerciale ou « Propal », une manière de répondre à la demande du cahier des charges
- La différence entre l'objectif du demandeur, la finalité de la formation et les objectifs pédagogiques ou opérationnel. Exercice d'application pratique
- Comment construire un scénario pédagogique pour répondre aux objectifs fixés.
- Les éléments de contenu d'une formation
- Les différentes modalités d'évaluation pédagogiques
- Le rapport final d'intervention
  
- La définition des Risques Psychosociaux (RPS), la prévention des RPS, le développement des capacités psychosociales, la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Approche juridique et réglementaire
- Rappel des niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Les champs d'application de la sophrologie et des méthodes en relation avec le développement personnel en entreprises
- Etude de programme sur une thématique particulière : la prévention du burnout

**\* Afin de valider la formation de Sophrologie et Entreprise, il convient de valider :**

- Quizz de connaissances

**Document délivré à la fin de la formation :** une attestation « Développer son activité en entreprises - Prévention des RPS et Qualité de Vie au Travail », informant de la validation ou non des compétences professionnelles acquises.